



CONSEIL D'ADMINISTRATION
Année 2012

PRESIDENT
Lotfi BENSLAMA
0 607 858 145

PREMIER VICE-PRESIDENT
Franck BOUTAULT
0 561 772 397

PAST-PRESIDENT
Joël FERRI
0 320 446 379

SECRETAIRE GENERAL
Pierre BRETON
0 478 861 937

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT
Xavier POUYAT
0 247 611 630

TRESORIER
Patrick Yves BLANCHARD
0 139 623 562

TRESORIER ADJOINT
Pierre SABIN
0 685 810 996

Cyrille CHOSSEGROS
REDACTEUR DE LA REVUE

Hervé BENATEAU

François CHEYNET

Pascal DELCAMPE

Jean-Pierre FUSARI

Christophe MEYER

Christian PAULUS

Blandine RUHIN PONCET

Benoit PHILIPPE

Gérard POUIT

Narcisse ZWETYENGA

www.sfscmf.fr

MARYSE CUROT
ASSISTANTE DE DIRECTION
EMAIL : CONTACT@SFSCMF.FR
TEL : 06 81 83 38 37
6, RUE DE LA CONTRIE
44 100 NANTES
6 RUE DE LA CONTRIE
44 100 NANTES

PV - CA du 12 mai 2012
La Salpêtrière - Salle Cernéa (10h-17h)

Membres présents

Lotfi BENSLAMA	Christian PAULUS
Patrick Yves BLANCHARD	Gérard POUIT
Hervé BENATEAU	Xavier POUYAT
Pierre BRETON	Blandine RUHIN (le matin)
François CHEYNET	Pierre SABIN
Pascal DELCAMPE	Narcisse ZWETYENGA
Jean Pierre FUSARI	

Membres excusés

Franck BOUTAULT	Christophe MEYER
Cyrille CHOSSEGROS	Benoit PHILIPPE
Joël FERRI	

1) Approbation du PV du CA du 31 mars 2012

Le PV est validé

2) Point sur le DPC et prolongement du congrès au dimanche - Proposition du Palais des Congrès à valider - Quid d'un tarif spécial pour la matinée du dimanche 30 septembre (L BENSLAMA)

Les décrets du DPC de décembre 2011 comportent 2 volets, cognitif et évaluatif, le deuxième étant assuré déjà par Maxillorisq, la société va devoir s'occuper du volet cognitif. Le président avait déjà évoqué son souhait d'ajouter ce point au congrès de septembre lors de différentes réunions téléphonique et CA, et avait suggéré le thème de l'antibioprophylaxie.

Le problème était de trouver le moment le plus approprié, et suivant l'exemple de plusieurs spécialités, Lotfi Benslama propose de prolonger son congrès jusqu' au dimanche midi, avec la séance de l'OA le samedi après midi et la séance du DPC le dimanche matin.

Ce schéma serait à reproduire tous les ans.

Tous les stomatologues seront prévenus de ce changement (l'OA ayant lieu habituellement le vendredi après midi) et le président profiterait de cette modification de programme pour rajouter une séance le samedi après midi de communications pour les internes.

Un devis a été proposé par le palais des Congrès et le coût de la location en serait augmenté de 2000 à 2500 €.

Le président a immédiatement pris l'initiative de faire appel à quelques conférenciers pour organiser une session complète et pense attirer ainsi un maximum de personnes.

Concernant le programme de l'antibioprophylaxie il manquerait peut être un médecin de santé publique ou de la sécurité sociale.

L Benslama est d'accord, le DPC est donc validé pour le samedi en fonction des réponses des conférenciers.

Le tarif des inscriptions à cette séance sera de 150 € pour ceux qui ne sont pas inscrits.

3) Bilan du congrès francophone de Marrakech

Le bilan est très positif, les participants ont été nombreux, 15 nationalités étaient représentées et 30 conférenciers ont officié. Il a été organisé par les 2 sociétés.

Le prochain, le 5ème Congrès francophone est prévu dans deux ans et il faudrait choisir le lieu entre la Belgique et l'Algérie.

La Belgique est validée pour 2014 par les membres du CA, et l'Algérie accueillera le congrès en 2016.

Un courrier de remerciement sera fait par le président pour remercier l'équipe de Marrakech.

4) Points sur les adhésions - cotisations

325 cotisations sont enregistrées à ce jour, le bilan est meilleur à cette époque de l'année que les années précédentes;

Statut du Pr Chekkoury : il sera en retraite dans 6 mois et actuellement ne paye pas de cotisation à la société et règle son abonnement aux revues directement aux éditions Elsevier Masson.

Il est validé par les membres présents, que le professeur Chekkoury est nommé "membre correspondant étranger" et sera ensuite "membre honoraire" du fait de sa mise en retraite et la suppression des "membres correspondants étrangers" dans les nouveaux statuts.

Concernant le membre syrien, Alli Alloush, (de retour dans son pays depuis cette année) il est validé que, pour des raisons exceptionnelles un tarif spécifique lui est dédié pour la cotisation 2012.

Le trésorier précise bien qu'il faut garder les cas exceptionnels.

L Benslama et PY Blanchard sont d'accord pour le fait de diffuser au maximum l'excellence française, la société se doit d'être présente pour son rayonnement dans les pays francophones.

NB : il faudra en parler dans le rapport moral du président lors de l'AG de septembre

5) Point sur le site internet

L Benslama parcourt les différentes pages du site, présente sa page congrès qui s'étoffe de plus en plus. il a ajouté les programmes des sessions kinés, infirmières et assistantes, les programmes des précongrès et certains symposiums, les abstracts déjà reçus, il a également développé les différentes sessions du programme scientifique.

Les informaticiens sont en train de mettre en place un bandeau défilant qui servira aux différentes annonces importantes concernant le congrès ou la société.

La page des "petite annonces" a été remodelée (en effet elle ne comportait qu'une page et au fur et à mesure les annonces disparaissaient).

Il est dorénavant possible de s'inscrire au 48ème congrès directement sur le site pour tous les praticiens membres et non membres ainsi que les paramédicaux.

Les Editions Elsevier Masson vont proposer plusieurs revues accessibles aux membres de la société ainsi que les archives depuis l'année 2000.

6) **Point sur le congrès 2013** : ce point sera abordé prochainement avec le Pr Boutault

7) **Proposition d'un 3ème vice président à valider**

Le **Dr Christian Paulus** est d'accord pour la présidence du congrès de 2015, sa candidature est validée par le CA et sera présentée à la prochaine Assemblée Générale en septembre.

8) **Membres d'honneur à intégrer - voir la révision des statuts - Ordre du jour de l'AG**
Point sur l'appellation de la société
Liste des 12 chapitres à valider

Le CA propose plusieurs membres à intégrer en tant que membre d'honneur, qui seront ensuite présentés à l'Assemblée Générale.

Parmi les noms cités lors de la réunion précédente **les professeurs P Tessier et H Cadenat** sont validés pour être présentés en qualité de membres d'honneur à titre posthume, **les professeurs J Delaire et M Stricker** en qualité de membres d'honneur vivants (suivra le pr B Devauchelle).

Les 12 chapitres sont validés par le CA

X Pouyat fera une proposition avec une nouvelle mouture des statuts qu'il enverra aux membres du CA et ces statuts devront être validés en réunion du 23 juin. Ils seront ensuite mis sur le site à l'attention de tous les membres de la société pour être avalisés en Assemblée Générale.

La proposition retenue de changement de l'appellation de la société est :

Société Française de Stomatologie, Chirurgie Maxillo Faciale et Chirurgie Orale.

Concernant l'intitulé de la revue de stomatologie, il est possible d'ajouter seulement un terme, une lettre, (ex : revue de stomatologie et de chirurgie maxillo faciale et orale) à son appellation actuelle, et le référencement ne sera pas perdu.

Le CA peut décider du changement d'appellation de la revue.

L'Assemblée Générale Ordinaire n'est pas réalisable par mail cette année, mais tout doit être fait en amont, insiste le président.

Ordre du jour proposé par X Pouyat :

1. Approbation du PV de l'AG 2011
2. Rapport moral du Président
3. Rapport de trésorerie
4. Quitus du CA
5. Fixation des cotisations
6. Election du 2ème vice président
7. Election du 3ème vice président
8. Fixation des cotisations
9. Modification du règlement intérieur (12 Chapitres)
10. DPC : rôle de la Société
11. Election de deux membres d'honneur : Pr Paul TESSIER et Pr Jean DELAIRE
12. Election de membres honoraires : Pr Chekkoury
13. Nouveaux membres
14. Questions diverses

X Pouyat propose que les prix soient décernés lors de la séance de clôture : prix de l'OA accréditation, prix du meilleur e poster, prix de la rédaction du meilleur article.

PY Blanchard rappelle qu'un congrès commence par une séance inaugurale et se termine avec la séance de clôture.

9) Point sur les Recommandations : Biphosphonates et implants

Blandine Ruhin annonce que la recommandation sur les Biphosphonates sera prête "dans les temps", L. Benslama et tous les membres présents la remercient pour ce travail presque abouti ainsi que Françoise de Saint Pierre. (il est rappelé d'envoyer à celle ci le chèque 2ème acompte pour la recommandation). La mise en ligne de ce travail sera effectuée en juin pour une consultation publique : apports de commentaires argumentés.

La recommandation sera imprimée et mise dans les sacs congrès des participants, elle sera également postée sur le site web.

10) Congrès 2012 : avancement

Le courrier postal à envoyer est validé : il comportera un document sur le DPC, l'annonce congrès et un bulletin d'inscription.

Un point sur le programme est fait par le Président, tout est déposé au fur et à mesure sur le site par ses soins.

Il est décidé que tous les résumés concernant les **eposters seront renvoyés à P Breton** puisque c'est lui qui préside le jury des eposters. Il organisera sa session posters en fonction des éléments reçus (abstracts justifiant une brève ou un eposter) et la présence des auteurs sera demandée à tel jour, telle heure, à côté de leur poster. **P Delcampe et F Cheynet s'occuperont** des brèves, des communications libres des internes qui auront lieu peut être le matin de 7h45 à 8h30 avant le programme de la salle plénière.

Le président délègue à PY Blanchard le soin de négocier les traiteurs, tout en sachant que c'est le traiteur de 2011 (Cousin) qui officiera, il faudra seulement choisir les menus dans les différentes prestations. Les propositions sont attendues.

PY Blanchard doit organiser avec C Bruyère les modalités de la soirée de Gala à La Flotille (possibilité de promenade en barques).

Concernant l'exposition, 21 sociétés sont inscrites (y compris la société Tekka qui a semble t il des problèmes de bilan), pour une surface de 126 m² au rdc et 53 m² au 2ème étage (d'autres labos sont intéressés mais tardent à confirmer : Sitech, Biomet 3I, Clinident, Zimmer, NSK, Osteomed, Biobank).

Le comité d'organisation technique du congrès avait été constitué au cours du CA de février 2012 avec PY. Blanchard, X. Pouyat, B. Philippe, P. Delcampe et le président L. Benslama et en principe le past président J. Ferri (CA de septembre 2011). Sont à ajouter Caroline Bruyère, Aurélie Budria, Elizaveta Marchuk, Juliette Rochefort et Annabelle Savary.

En ce qui concerne les réunions au cours du congrès, le CA aura lieu le mercredi après midi 26 suivi de la réunion du Collège et il n'y aura peut être pas de Comité de Rédaction, les principaux acteurs seront occupés par le cours précongrès, "la rédaction d'un article scientifique".

L'AGO se tiendra le vendredi 28 septembre de 11h30 à 12h45.

Quant aux invitations : Certains membres de la société ont été invités par d'autres sociétés à leur congrès, le retour est obligatoire, certains conférenciers du 48ème seront invités (le président en fera la liste).

11) CA de l'AFSORL le 28 juin : G Bettega et P Bouletreau représentent la société

Les mails concernant cette réunion leur sont renvoyés

12) Questions diverses

BAOMS : la plaquette concernant les recommandations éditées par l'association internationale quant à la formation de la spécialité. envoyée par J Ferri, devra être étudiée avec le Collège et le CNP qui donneront leur avis.

Démarchage commercial : G Pouit a été sollicité par la société Orthalis et il est rappelé qu'aucun démarchage commercial ne peut être fait avant d'en référer au président.

Séance d'information de la préfecture pour les organismes de formation (DIRECCTE, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) : cette réunion portait sur les droits et obligations des prestataires de formation professionnelle continue, valable aux congrès de la société pour la journée de formation infirmière, par délégation possible à un autre organisme pour la session assistante, mais ne s'applique pas aux praticiens (ce n'est pas le même ministère qui est en charge de ce dossier).

Fin de la réunion à 17h